

## CERTIFICAT ADMINISTRATIF

PLUi de l'ex CC du Mâconnais Charolais – Modification n°1

Je soussigné,

Rémy MARTINOT,

Président de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier

## ATTESTE

➤ ➤ que la **délibération n° 2023-27** en date du 19 juillet 2023 d'approbation de la modification n°1 du PLUi de l'ex Communauté de communes du Mâconnais Charolais (CCMC) a été **affiché ce jour** sur le panneau d'affichage officiel de la Communauté de Communes.

Etabli à TRAMBLY, le 31 juillet 2023

Fait pour valoir ce que de droit.

Le Président,  
Rémy-Martinot

